

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

[Home](#) > Content

Daniel Brélaz fait débat

CAISSE DE PENSIONS | Les députés ont discuté du rapport de la Cour des comptes sur l'institution de prévoyance présidé par le syndic de Lausanne. Cette double casquette agace.



© JEAN-BERNARD SIEBER | Les députés ont attaqué leur ancien collègue, Daniel Brélaz. Le Vert n'était pas là pour défendre sa double casquette de syndic de Lausanne et de président de la Caisse de pensions de la ville.

Mehdi-Stéphane Prin | 16.06.2010 | 00:02

L'ombre de Daniel Brélaz a plané sur les travaux du Grand Conseil, lors du débat sur le rapport de la Cour des comptes sur la Caisse de pensions de la commune de Lausanne (CPCL). Dommage, l'ancien député et désormais conseiller national n'était pas là pour pimenter le débat de ses célèbres réparties. Le syndic de Lausanne est attaqué sur son cumul de cette fonction avec celle de président d'une des institutions de prévoyance les plus souffrantes de Suisse.

«Conflits d'intérêts»

A l'exception des Verts, l'ensemble des députés qui ont pris la parole ont soutenu la principale recommandation de la Cour des comptes: supprimer cette double casquette. «Entre la fonction de syndic et celle de président de la CPCL, le conflit d'intérêts m'apparaît manifeste», a lancé Olivier Feller. Le radical s'en est également pris aux «dysfonctionnements institutionnels» qui ont permis de «détourner» une partie des subventions cantonales destinées aux TL et au LEB pour renflouer la Caisse de pensions.

«Mauvais vaudeville»

Se gardant d'attaquer Daniel Brélaz, la présidente des socialistes vaudois, Cesla Amarelle, a mis en lumière la difficulté pour un même homme de concilier deux rôles souvent contradictoires. Par exemple, augmenter le nombre de fonctionnaires serait bénéfique pour la CPCL, pas pour les finances de la ville. Le député d'A Gauche toute! Jean-Michel Dolivo n'a, lui, pas pris de gant en dénonçant «l'extraordinaire cumul de fonctions du géant Vert».

Les Verts sont venus à la rescousse de leur collègue de parti, grand absent du débat. «Certes, il faut changer les structures de la CPCL, mais il ne faut pas oublier qu'un processus d'assainissement est en cours», a plaidé Philippe Martinet. Pour le député de Gland, Daniel Brélaz doit pouvoir achever son œuvre de redressement de la CPCL avant de quitter sa présidence.

Après avoir dénoncé un «mauvais vaudeville», la présidente des libéraux vaudois, Catherine Labouchère, a rappelé les limites d'un tel débat. «Cet audit illustre une des principales lacunes de la Cour des comptes, il n'existe aucune possibilité de suivi de ces recommandations.»

L'institution controversée, et menacée de suppression ou de réforme par plusieurs interventions parlementaires, n'a cependant pas été trop égratignée. A l'exception de l'UDC, l'ensemble des partis reconnaît la qualité de son rapport sur la Caisse de pensions de Lausanne. Mais le vrai procès de la Cour des comptes est annoncé pour plus tard. Hier, c'était celui – pour beurre – de la double casquette de Daniel Brélaz.

Actu Politique

Source URL (Extrait le 15.12.2011 - 14:57): <http://www.24heures.ch/vaud-regions/actu/daniel-brelaz-fait-debat-2010-06-15>